

NAO 2022, ce n'est toujours pas fini !

Thales mobilisé pour les salaires

Les résultats 2021 sont EXCELLENTS : (publiés le 3 mars 2022)

- Prises de commandes : 19,9 Mds€ en hausse de 18%
- Chiffre d'affaires : 16,2 Mds€ en hausse de 5,3%
- EBIT : 1 649 M€ (10,2%) en hausse de 32,1%
- Résultat net ajusté : 1 361 M€ en hausse de 45%
- Résultat net consolidé: 1 089 M€ en hausse de 125%
- Free cash-flow opérationnel: 2 515 M€, résultat net ajusté de 185%
- Dividende de 2,56 € en hausse de 45%

Source :



Les objectifs 2022 sont AMBITIEUX :

- Chiffre d'affaires compris entre 16,6 et 17,2 Mds€, correspondant à une croissance organique comprise entre +2% et +6%
- Marge d'EBIT comprise entre 10,8% et 11,1%

Nous estimons qu'aucun salarié du Groupe ne doit subir de perte de pouvoir d'achat alors même que beaucoup de nos contrats sont garantis par des formules de revalorisation prenant en compte l'inflation.

Notre Groupe, dans sa note de cadrage en date du 28 janvier 2022, ne donne aucun signal fort sur un juste rééquilibrage des salaires au vu des excellents résultats du groupe en 2021 et cela sans tenir compte des mobilisations nationale des salariés dans toutes les sociétés qui le composent.

Comme en 2021, notre Groupe maintient en 2022 une politique salariale tronquée et différée à juillet dans son application.

Tout ceci est mis en œuvre par notre Direction Générale Groupe sans raison économique, bien que l'inflation n'ait jamais été aussi importante depuis 10 ans dans notre pays

Notre Groupe a procédé à des distributions d'augmentations très sélectives en 2021 et cela s'est concrétisé par une absence d'augmentation pour environ la moitié des salariés. Dans le même temps, le Groupe a encore une fois distribué des « Bonus » sous forme d'actions gratuites aux principaux dirigeants avec des montants indécents pour ce qui concerne la direction générale et son PDG.

Tout ceci conduit à une réalité : injustice et inégalité de traitement des salariés.

Nous dénonçons ici, la politique financière de notre Groupe et rappelons que lors des premiers épisodes de la crise sanitaire liée au COVID-19, notre Direction a mis au chômage partiel une partie de ses salariés. Thales a ainsi bénéficié des mesures de solidarité de la part de l'État pour le maintien de l'activité économique. Nous rappelons que notre entreprise, dont l'actionnariat est détenu en partie par l'État, est très largement bénéficiaire et ne devrait pas exploiter la solidarité nationale pour maximiser son bilan financier ; elle devrait plutôt s'inspirer de la politique salariale pratiquée par son autre actionnaire de référence, l'entreprise Dassault Aviation.

Cette situation de mécontentement général fait craindre que les mouvements seront longs et largement suivis par tous les salariés.

Pour calmer ce mécontentement, notre Groupe doit envoyer un message clair pour motiver son personnel et l'inciter à rester dans le Groupe.

Notre Groupe a plus que jamais besoin de préserver les compétences clés détenues par ses salariés et il se doit de rester attractif pour maintenir un haut niveau d'innovation et de performance technique.

Nous pensons que seul des salariés très fortement engagés lui permettront de rester un leader industriel de la défense, de l'avionique et de la sécurité.

Rappel de nos revendications :

- Une rétroactivité des mesures au 1er janvier 2022,
- Un budget MINIMUM conforme à nos revendications (entre 4 % et 5 % (hors budgets spécifiques) selon l'entité juridique),
- Une Indexation des salaires sur les Minima Conventionnels + 3 %,
- Une Augmentation pour tous a minima de 2 %

Toutes les Intersyndicales du Groupe THALES se mobilisent JEUDI, 10 mars 2022

Vos représentants CFE-CGC :

Samuel BRUNEL	07 63 85 92 86	samuel.brunel@thalesgroup.com
Guillaume CARRIERE	06 38 18 74 40	guillaume.carriere@thalesgroup.com
Christine DEBARGE	06 16 95 34 49	christine.debarga@thalesgroup.com
Christian MADEC	06 07 09 84 88	christian.madec@thalesgroup.com
Eric PARIS	07 84 38 98 77	eric.paris@thalesgroup.com

